CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

VILLEDOUX

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S du jeudi vingt-trois avril deux mille vingt-six

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-trois avril à vingt heures, le comité d'Administration du C.C.A.S. de VILLEDOUX, dûment convoqué s'est réuni à la salle annexe de la mairie sous la Présidence de Nicolas PERAUD,

Présents : Mesdames Colette AUMONNIER, Corinne SINGER, Carine BONNIN, Elise BARBEAU, Mélina HIVERT, Dominique AUGEARD et Messieurs Eric GALERAN, Jean-Michel LOPEZ, Jérémy SINGER, Nicolas PERAUD, Daniel BOURSIER, Jean-Pierre BODY, Stéphane CRAPET formant la majorité des membres en exercice.

Absent non-excusé : Emmanuelle CHARRON

Absents avec pouvoir :
M. Sébastien DELAVAUD, donne pouvoir à M. Stéphane CRAPET
M. Nicolas SALARDENNE, donne pouvoir à Mme Elise BARBEAU
Mme Anne-Sophie JACINTO donne pouvoir à Eric GALERAN

Secrétaire de séance : Eric GALERAN

-*-*-*-*-*-

Ordre du jour :

1. **Délibération de désignation du vice-président**
2. **Délibération d'approbation du Compte Financier Unique 2025**
3. **Délibération d'affectation du résultat 2025**
4. **Délibération de renouvellement de l'adhésion à la CPTS**
5. **Délibération de vote du budget 2026 – CCAS**
6. **Délibération de délégation de pouvoirs dans le cadre de secours d'urgence**
7. **Délibération validant le principe de convocation dématérialisée**

Monsieur le Président demande aux membres du CCAS de se présenter succinctement :

- Monsieur GALERAN, élu, 3 ans d'expérience dans le précédent CCAS
- Madame SINGER, administrée, 5e mandat dans le CCAS, depuis 2001
- Monsieur BOURSIER, administré, représentant des seniors pour

l'association Villedoux Seniors

- Monsieur SINGER, administré, membre du CCAS depuis 2024
- Monsieur LOPEZ, élu d'opposition, membre du CCAS depuis 2020
- Madame AUMONNIER, administrée, membre du CCAS depuis 2020
- Madame BONNIN, élue, première expérience au CCAS
- Monsieur BODY, administré, représentant de l'association Secours Catholique, 3e mandat au CCAS
- Madame BARBEAU, élue, première expérience au CCAS
- Madame HIVERT, élue d'opposition, première expérience au CCAS
- Madame AUGEARD, administrée, première expérience au CCAS
- Monsieur CRAPET, élu, première expérience au CCAS

Monsieur le Président demande ensuite si un des membres s'oppose à ce que les votent soient réalisés à main levée.

Aucune opposition n'est soulevée.

1. Désignation du vice-président

Monsieur le Président du CCAS demande si l'un des membres souhaite candidater au poste de vice-président du CCAS. Monsieur Stéphane CRAPET se porte candidat.

Le vote est alors soumis à l'Assemblée ; Monsieur CRAPET est élu vice-président à l'unanimité des voix.

2. Approbation du Compte Financier Unique 2025

Monsieur le Président explique à l'aide d'un tableau les résultats.

Le vote est alors soumis à l'Assemblée ; le CFU est validé à l'unanimité des voix.

3. Affectation du résultat 2025

Madame SINGER demande s'il le résultat du fonctionnement est bien reporté en fonctionnement et le résultat de l'investissement en investissement. Monsieur le Président lui confirme.

Le vote est alors soumis à l'Assemblée ; l'affectation des résultats est validée à l'unanimité des voix.

4. Renouvellement de l'adhésion à la CPTS

Monsieur le Président expose le principe du camion santé. C'est notamment un intermédiaire entre les communes et l'ARS pour faire remonter des difficultés. Il favorise la proximité et promeut la santé pour tous. Le montant de l'adhésion est de 100€.

Monsieur BOURSIER soulève que c'est un service qui n'est globalement pas très fréquenté sur les autres communes.

Monsieur le Président rappelle que c'est aussi une demande des administrés et qu'après avoir pris contact avec la CPTS le camion santé viendra sur la commune de Villedoux le lundi 22 juin, devant l'école, au même endroit que le camion des Pictons les mercredis.

La CPTS espère pouvoir faire venir des spécialistes sur cette date mais s'il n'y a pas de candidats, elle organisera des ateliers de préventions sur ce temps.

Monsieur LOPEZ évoque le fait de refaire un point avec les médecins de Villedoux afin de les associer sur ce projet.

Monsieur le Président rappelle également que les médecins avaient été consultés l'année passée mais que le dispositif présenté par la CPTS était encore fragile notamment sur les questions d'accessibilité, de prise de la carte vitale et pour cela la commune n'avait pas répondu favorable à sa venue.

Madame SINGER rappelle aussi qu'au départ, le camion proposait exclusivement des médecins généralistes et que Villedoux en comptait déjà deux sur sa commune.

Monsieur le Président annonce qu'une communication sera réalisée à destination de la population via le magazine. Il informe également l'assemblée que lors du conseil communautaire de la veille, il a été élu vice-président en charge de l'action sociale et de la santé.

Monsieur LOPEZ ajoute que le camion des Pictons n'est pas placé à un endroit idéal et qu'il faudrait peut-être revoir l'emplacement.

Le vote est alors soumis à l'Assemblée ; le renouvellement de l'adhésion à la CPTS est validé à l'unanimité des voix.

5. Vote du budget 2026 du CCAS

Monsieur le Président expose le budget à l'aide d'un tableau.

Monsieur BOURSIER explique que pour les personnes ayant des difficultés avec leurs factures d'énergie, EDF a une cellule spécifique et ne coupe plus le courant comme ce pouvait être le cas avant. Par ailleurs, ils alertent également le Président afin que la commune puisse faire de la prévention et potentiellement apporter une aide via le CCAS.

Madame SINGER souligne l'existence du Schéma Départementale d'Aide aux Victimes.

Monsieur le Président évoque un budget confortable pour mener des actions. Il appelle la nouvelle équipe à monter des projets comme des journées de sensibilisation, des actions sociales pour aider les administrés ou encore des événements comme le cinéma de plein air dont il a des retours très positifs. Il ajoute que les films choisis sont des films familiaux tout public, à choisir dans un catalogue et que ces derniers doivent être sortis il y a plus d'une année.

Monsieur GALERAN rappelle également une action menée pendant le covid qui consistait à livrer des courses et créait ainsi du relationnel.

Madame AUMONNIER ajoute que pendant les épisodes de canicule, l'église et la bibliothèque sont ouvertes pour recevoir les habitants dans des lieux plus frais.

Madame SINGER explique qu'en cas de canicule, il faut appeler les personnes à risques afin de les alerter et de prendre de leurs nouvelles.

Monsieur le Président conclu en demandant aux membres du CCAS de le faire vivre et de monter des projets.

Le vote est alors soumis à l'Assemblée ; le budget 2026 du CCAS est validé à l'unanimité des voix.

6. Délégation de pouvoir dans le cadre du secours d'urgence

Monsieur le Président explique qu'il y a trois logements d'urgence sur la Communauté de Communes mais que ce n'est pas suffisant.

Monsieur GALERAN s'interroge sur la mise en place d'une convention concernant le transport des victimes jusqu'à ces lieux.

Monsieur le Président répond qu'une convention est normalement signée entre le CIAS et une société de taxis. Il demande tout de même à ce que l'on se renseigne auprès de la Communauté de Communes.

Madame SINGER indique que parfois les forces de l'ordre peuvent escorter la victime.

Le vote est alors soumis à l'Assemblée ; la délégation de pouvoir dans le cadre du secours d'urgence est validée à l'unanimité des voix.

7. Convocation dématérialisée

Monsieur le Président demande si les membres acceptent d'être convoqués par voie dématérialisée.

Le vote est alors soumis à l'Assemblée ; l'utilisation de la voie dématérialisée pour l'envoi des convocations est validée à l'unanimité des voix.

Questions diverses :

a) Repas des aînés

C'est un événement attendu qui a lieu tous les ans.

Madame SINGER indique que ce repas avait initialement lieu au mois de janvier mais qu'il avait été décalé à mai/juin car il y avait un grand nombre de personnes souffrantes en hiver.

Monsieur le Président annonce que le délai est trop court pour réaliser cet événement au printemps cette année et propose de le décaler en automne. Il faudra cependant voir avec les autres manifestations sur la commune et réaliser un calendrier sur l'année.

Monsieur CRAPET annonce transmettre un calendrier très prochainement.

Madame AUMONNIER travaille sur le thème.

Monsieur le Président insiste sur l'importance du lien intergénérationnel entre les enfants et les seniors sur la préparation de cet évènement et évoque une réflexion sur le fait de peut-être inviter un petit groupe d'enfants à participer à ce repas.

b) Cancers pédiatriques

Monsieur GALERAN informe avoir eu une demande de l'école de faire une manifestation mettant en avant les cancers pédiatriques.

Monsieur le Président indique que cela a déjà été fait en 2025 avec la marche contre les cancers et la présence de ballon doré, symbole des cancers pédiatriques.

c) Les non-recours au CCAS

Monsieur LOPEZ soulève qu'un certain nombre de personnes en difficultés ne se manifeste pas auprès du CCAS et qu'il faudrait réussir à les orienter afin de les aider.

Monsieur BODY approuve et ajoute que tous ont bien conscience de la difficulté de demander de l'aide, que cela demande une certaine confiance. Il rappelle également que les dossiers sont tous anonymisés.

d) Intervention sociale en Gendarmerie

Madame SINGER souhaite que les travailleurs sociaux qui interviennent en Gendarmerie viennent se présenter et présenter leurs missions. Leur rôle est d'accompagner les victimes et de faire l'intermédiaire entre elles et les forces de l'ordre. Ils interviennent pour tout type de violences (physiques, psychologiques…). Ces personnes ont vocation à orienter, pas à suivre sur le long terme.

Monsieur le Président annonce s'être entretenu avec le major NOBLE de la Brigade de Nieul-sur-Mer. Il confirme que ce sont des personnes très importantes pour la gendarmerie également, notamment dans le cadre de violences intrafamiliales.

Madame SINGER explique qu'il y a une maison de la protection de la famille tenue par les Gendarmes à Tonnay-Charente avec une unité d'aide aux familles.

-*-*-*-*-*

Monsieur le Président lève la séance à 21h02.